

Ouganda

Objectifs principaux

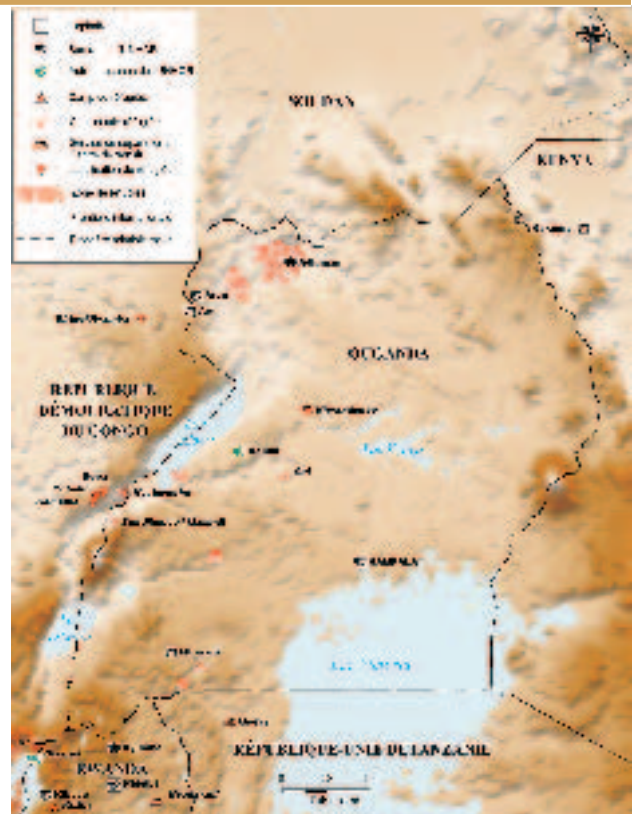
- Assurer une protection internationale et une assistance humanitaire aux réfugiés et chercher à remédier durablement à leur sort, notamment par le rapatriement librement consenti, l'intégration sur place et la réinstallation dans un pays tiers.
- Continuer à promouvoir une stratégie d'autosuffisance au profit des réfugiés soudanais, congolais et rwandais, moyennant la production vivrière et l'intégration de certains services (santé, éducation, environnement, agriculture et services communautaires) dans les structures nationales existantes.
- Promouvoir l'orientation psychosociale des réfugiés urbains installés à Kampala.
- Jouer un rôle de catalyseur en encourageant les organisations de développement et les ONG à intégrer la stratégie d'autosuffisance dans leurs programmes, au bénéfice des ressortissants ougandais et des réfugiés.

Contexte

Faits nouveaux

Le Président ougandais a annoncé que « les défis stratégiques et la paix » constitueraient le slogan de l'année 2003 et a exhorté les rebelles à entamer des pourparlers de paix avec le Gouvernement. Néanmoins, les conditions de sécurité au nord de l'Ouganda sont demeurées particulièrement inquiétantes, notamment dans le district d'Adjumani, où sont situées un grand nombre de zones d'installation de réfugiés. Les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army, LRA*) se sont livrés à de fréquentes attaques contre les villages et les zones d'installation de réfugiés situés dans les faubourgs d'Adjumani-ville, faisant main basse sur les vivres et sur les effets personnels, tuant ou enlevant des gens, y compris des enfants, pour les enrôler de force dans leur armée.

En République démocratique du Congo (RDC), les conflits ethniques entre les tribus des Hema et des Lendu ont incité 13 000 Congolais à franchir la frontière pour se réfugier dans le district de Nebbi, en Ouganda. Ces demandeurs d'asile, qui répugnent à s'installer dans les zones spécifiques proposées par le Gouvernement, ont choisi de demeurer à Nebbi et dans des secteurs proches de la frontière, où ils ne bénéficient d'aucune assistance humanitaire de la part du Gouvernement ou de l'UNHCR. De même, la majorité des 11 000 demandeurs d'asile congolais (RDC) qui résident dans le district de Bundibujyo ne sont, dans la plupart des



cas, pas disposés à déménager dans les zones d'installation prévues à cet effet à Kyaka II, dans le district de Kenjojo. Des dispositions ont été prises à l'intention des demandeurs qui acceptent d'être transférés dans des zones d'installation et pour ceux qui pourraient changer d'avis, compte tenu de l'aggravation de la situation à Bundibujyo. Afin de disposer, au moment voulu, des fonds nécessaires à la gestion de ces situations, l'UNHCR a lancé un appel d'urgence en juillet 2003.

Après plus d'une année passée en transit, plus de 16 000 réfugiés en provenance d'Acholpii ont été relogés dans de nouveaux sites proposés par le Gouvernement en septembre 2003. Le transfert de ces réfugiés suscite néanmoins des difficultés considérables, tant sur le plan opérationnel que financier. Les sites sont dépourvus d'infrastructures et l'UNHCR ne peut en construire, en raison de problèmes de financement. De plus, à l'époque où le présent document a été publié, la réponse à l'Appel spécial de juillet 2003 demeurait décevante.

Chiffres prévisionnels

Population	Janv. 2004	Déc. 2004
Soudan (réfugiés)	160 700	140 300
RDC (réfugiés)	32 000	47 000
Rwanda (réfugiés)	12 000	800
Autres réfugiés	1 500	1 800
Demandeurs d'asile	590	690
Total	206 790	190 590

Total des besoins : 15 053 601 dollars E.-U.

En février 2003, le Gouvernement a décidé d'offrir l'éducation primaire universelle (auparavant limitée à quatre enfants par famille) à tous les enfants. Le Gouvernement s'était précédemment engagé à réaliser l'objectif de développement du millénaire, à savoir la scolarisation de tous les enfants d'ici 2015, et une telle initiative allait dans ce sens.

Contraintes

Il est difficile de prévoir si un contexte défavorable affectera la production vivrière et dans quelle mesure. Ceci vaut en particulier pour les activités rémunératrices entreprises au nord de l'Ouganda, qui se limitent à une agriculture de subsistance et au petit commerce. Les aléas de la météorologie, associés aux menées des rebelles, peuvent aisément faire échouer tous les plans visant à favoriser l'autosuffisance. Il est néanmoins important d'observer qu'environ 60 pour cent des réfugiés vivant dans des zones d'installation ont atteint une autosuffisance alimentaire totale.

Les problèmes de sécurité au nord de l'Ouganda et plus particulièrement à Adjumani, où sont situées de nombreuses zones d'installation de réfugiés, ont gravement contrarié l'octroi de services essentiels (éducation, santé, eau) aux réfugiés.

En dépit d'efforts de sensibilisation incessants, il arrive encore qu'on marie de très jeunes filles contre leur gré. Toutefois, ces efforts parviennent à modifier progressivement les attitudes à l'égard des jeunes filles et des femmes au sein de la communauté réfugiée.

Stratégie

Protection et solutions

Par l'intermédiaire du ministère pour l'Intervention en cas de catastrophe et pour les Réfugiés, le Gouvernement est demeuré fidèle à sa politique d'asile généreuse. Les demandeurs d'asile soudanais et congolais sont considérés comme des réfugiés jusqu'à preuve du contraire (*prima facie*), tandis que les ressortissants d'autres pays font l'objet d'une procédure visant à déterminer leur statut, menée par le Comité d'éligibilité des réfugiés (CER). En 2004, le Gouvernement et l'UNHCR continueront de travailler en étroite liaison avec le CER, intensifiant leur collaboration pour l'octroi de la protection internationale et organisant des formations, ainsi que des séminaires, à l'intention des membres des administrations compétentes et des services de police. La réinstallation sera facilitée pour un nombre limité de réfugiés ayant des problèmes de protection particuliers. L'UNHCR continuera de suivre l'évolution de la situation dans les pays d'origine des réfugiés, afin de tirer parti d'éventuelles possibilités de rapatriement librement consenti. Les dispositifs d'intervention en place seront actualisés en 2004.

Réfugiés soudanais

Les réfugiés soudanais sont présents en Ouganda depuis 1989 (camps d'Adjumani et de Moyo) et 1993 (Arua) date à laquelle la majorité des réfugiés, fuyant le Soudan méridional, ont pénétré sur le territoire. L'on dénombre actuellement

172 300 réfugiés (52 pour cent sont de sexe masculin, 48 pour cent sont de sexe féminin, et 57 pour cent sont âgés de moins de 18 ans). Ils sont en général originaires des régions de Nimule, de Pageri, de Magwi, d'Agoro, de Kit, d'Ikotos, de Torit, de Kajokeji, de Kaya, de Yei, de Yambio, de Wau, du Haut-Nil et de Bar-el-Ghazal au Soudan. Bien que la situation soit, semble-t-il, en voie de stabilisation au Soudan méridional, plus de 4 000 nouveaux arrivants ont pénétré sur le territoire ougandais en 2003.

Il se peut que le Gouvernement soudanais et l'Armée populaire de libération du Soudan signent un accord de paix viable à Machakos (Kenya) et, pour parer à cette éventualité, un plan d'intervention pour le rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais a été élaboré. Le plan a été élaboré à partir de données fondamentales sur les lieux d'origine/de retour, suivant le profil des réfugiés et en fonction d'estimations relatives aux retours dans différentes localités. Selon les estimations, 35 000 réfugiés soudanais décideront de regagner leur pays avec l'assistance de l'UNHCR en 2004.

Réfugiés rwandais

Quelque 18 500 réfugiés rwandais (dont 65 pour cent âgés de moins de 18 ans) vivent sur le sol ougandais, et ce au mois d'octobre 2003. Le Gouvernement ougandais, le Gouvernement rwandais et l'UNHCR ont conclu un Accord tripartite relatif au rapatriement des réfugiés rwandais en juillet 2003. Une telle signature était de bon augure et l'UNHCR s'est attelé à la mise en place d'un plan de rapatriement. Le coup d'envoi des campagnes de sensibilisation et des préparatifs en vue du rapatriement a été fixé au troisième trimestre 2003, et l'on s'attend à ce que 12 000 réfugiés regagnent leur pays avant la fin de l'année. Néanmoins, pour protéger les réfugiés (au cas où la situation changerait encore), l'UNHCR continuera de prodiguer une assistance humanitaire à cette population en 2004.

Réfugiés congolais

La plupart des réfugiés congolais ont gagné l'Ouganda pour échapper à la guerre civile qui faisait rage dans l'est de la RDC. Il y a, au mois d'octobre 2003, 8 500 réfugiés congolais (dont 60 pour cent âgés de moins de 18 ans) recensés en Ouganda. Il semblerait, d'après certains signes, qu'il soit possible de remédier durablement au sort des réfugiés congolais, même si la région de l'Ituri est, aujourd'hui encore, le théâtre d'un conflit, qui a provoqué l'afflux des réfugiés en Ouganda et qui représente le principal facteur d'instabilité. L'opération de maintien de la paix de l'UE en RDC, placée sous commandement français, a permis d'empêcher la propagation du conflit à d'autres secteurs. Les troupes de maintien de la paix des Nations Unies ont pris la relève des contingents français et se sont vu attribuer un mandat opérationnel élargi pour gérer la situation dans l'Ituri. Les possibilités de rapatriement librement consenti des réfugiés congolais devraient s'accroître en 2004, du fait du rétablissement de la paix.

Autres réfugiés

L'Ouganda accueille des groupes restreints de réfugiés, originaires de Somalie, d'Éthiopie et du Burundi. Quelque 123 réfugiés kényens, qui vivaient dans la zone d'installation de

Nakivale (district de Mbarara), ont récemment été rapatriés avec l'appui de l'UNHCR. Tous les autres réfugiés jouissent de la protection internationale, et la plupart bénéficient également d'une assistance matérielle (limitée dans le temps pour les réfugiés urbains).

Assistance

En 2004, l'UNHCR s'attachera principalement à prodiguer une assistance humanitaire aux réfugiés et à poursuivre l'intégration des services essentiels (éducation, santé, eau) dans les structures nationales, conformément à la Stratégie d'autosuffisance. La stratégie vise à préparer les réfugiés à un retour et à une réinsertion harmonieuse dans leur pays d'origine.

L'objectif général du programme est de favoriser la participation des réfugiés, afin de leur permettre d'accéder à l'autosuffisance. À cet égard, une approche de développement communautaire multisectorielle sera mise en œuvre. L'approche implique plusieurs secteurs dans la réalisation d'un objectif commun, à savoir une amélioration de l'exécution du programme

(emploi plus efficace de ressources limitées). En 2004, les secteurs de l'éducation et des services communautaires, de la santé, de l'environnement, de la production vivrière et des activités génératrices de revenus seront considérés comme prioritaires. L'Organisation continuera d'intégrer les activités relatives à la santé génésique et à la lutte contre le VIH/SIDA. Elle mènera également des activités éducatives concernant la violence sexuelle et liée à l'appartenance sexuelle.

Par le biais de projets à impact rapide, l'UNHCR contribuera au renforcement des infrastructures dans les régions qui accueillent des réfugiés. Tout en améliorant la qualité des services offerts aux réfugiés, ces projets favoriseront une coexistence harmonieuse avec les populations d'accueil.

Effet escompté

À travers la Stratégie d'autosuffisance, le Gouvernement procurera des terres agricoles adéquates aux réfugiés, de sorte que ceux-ci puissent subvenir, dans des proportions substantielles, à leurs besoins alimentaires. L'état nutritionnel de



À Kiryandongo, les réfugiés chargent le camion d'un convoi et y montent. UNHCR / J. Hesemann

l'ensemble des réfugiés résidant dans des zones d'installation sera maintenu à un niveau acceptable. Les réfugiés seront en mesure de régler leurs dépenses de santé et d'éducation, de veiller sur les membres vulnérables de leur famille et de participer aux activités sociales et économiques au même titre que les ressortissants ougandais.

Grâce à la promotion incessante de la parité entre les sexes, les femmes participeront pleinement aux activités économiques et sociales, ainsi qu'aux comités de réfugiés. Les réfugiées seront vivement encouragées à intervenir dans les processus de prise de décision. Les enfants réfugiés auront toujours accès à l'enseignement. Le taux d'abandon des études en fin de cycle primaire restant élevé chez les filles, une campagne éducative spécifique sera menée pour remédier à ce problème.

Du fait de l'implication des donateurs et d'organisations de développement, la Stratégie d'autosuffisance devrait contribuer encore davantage au bien-être des réfugiés.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

Les opérations de l'UNHCR en Ouganda seront coordonnées par la délégation en poste à Kampala, avec l'appui des sous-délégations d'Arua et d'Adjumani, d'un bureau extérieur situé à Mbarara et d'une antenne installée à Hoima. Au total, le programme sera géré par 93 collaborateurs.

Coordination

L'UNHCR est membre de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, dirigée par le Représentant résident et Coordonnateur des Nations Unies. La délégation en Ouganda participe à l'évaluation commune de pays (CCA), ainsi qu'au Processus d'appel consolidé (PAC) et au Plan-cadre des Nations Unies pour le développement (UNDAF). L'UNHCR entretient des relations de travail étroites avec les services gouvernementaux, les institutions des Nations Unies (en particulier le PAM et l'UNICEF) et différentes ONG nationales et internationales. Le Gouvernement, les institutions des Nations Unies et les donateurs continueront de participer au Groupe de travail sur la Stratégie d'autosuffisance en 2004.

Des principes directeurs politiques ont été adoptés à l'échelle régionale lors de la réunion stratégique organisée à Addis-Abeba en février 2003. Dans ce cadre politique, la délégation de Kampala continuera de se concerter avec les Services d'appui technique pour la région, installés à Nairobi, et avec d'autres délégations, afin d'adopter une approche coordonnée par rapport au rapatriement librement consenti dans l'éventualité où un accord de paix serait conclu.

Bureaux

Kampala

Arua
Hoima
Mbarara
Pakelle/Adjumani

Partenaires

Organismes gouvernementaux

Cabinet du Premier ministre
Département du développement communautaire (district d'Arua)
Direction des services de santé (districts d'Adjumani, Moyo et d'Arua)
Office de l'éducation (districts d'Adjumani, Moyo et d'Arua)
Office des forêts (districts d'Adjumani, Moyo et d'Arua)

ONG

African Development and Emergency Organisation
African Humanitarian Action
Aktion Afrika Hilfe
Comité international de secours
Conseil finlandais pour les réfugiés
Danish Assistance to the Self-Reliance Strategy
Fédération luthérienne mondiale
German Development Services
Hugh Pilkington Charitable Trust
Integrated Rural Development Initiatives
Jesuit Refugee Services
Ockenden International
Transcultural Psycho-social Organisation
Uganda Micro-finance Union

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Programme annuel
Protection, suivi et coordination	2 219 869
Abris / autres infrastructures	649 328
Activités génératrices de revenus	70 852
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 832 497
Assainissement	88 345
Assistance juridique	337 470
Besoins domestiques	336 959
Bétail	46 981
Eau	223 870
Education	2 007 965
Pêche	4 558
Production vivrière	303 123
Santé	1 439 618
Services communautaires	350 677
Sylviculture	453 581
Transport / logistique	2 552 076
Total des opérations	12 917 769
Appui au programme	2 135 832
Total	15 053 601